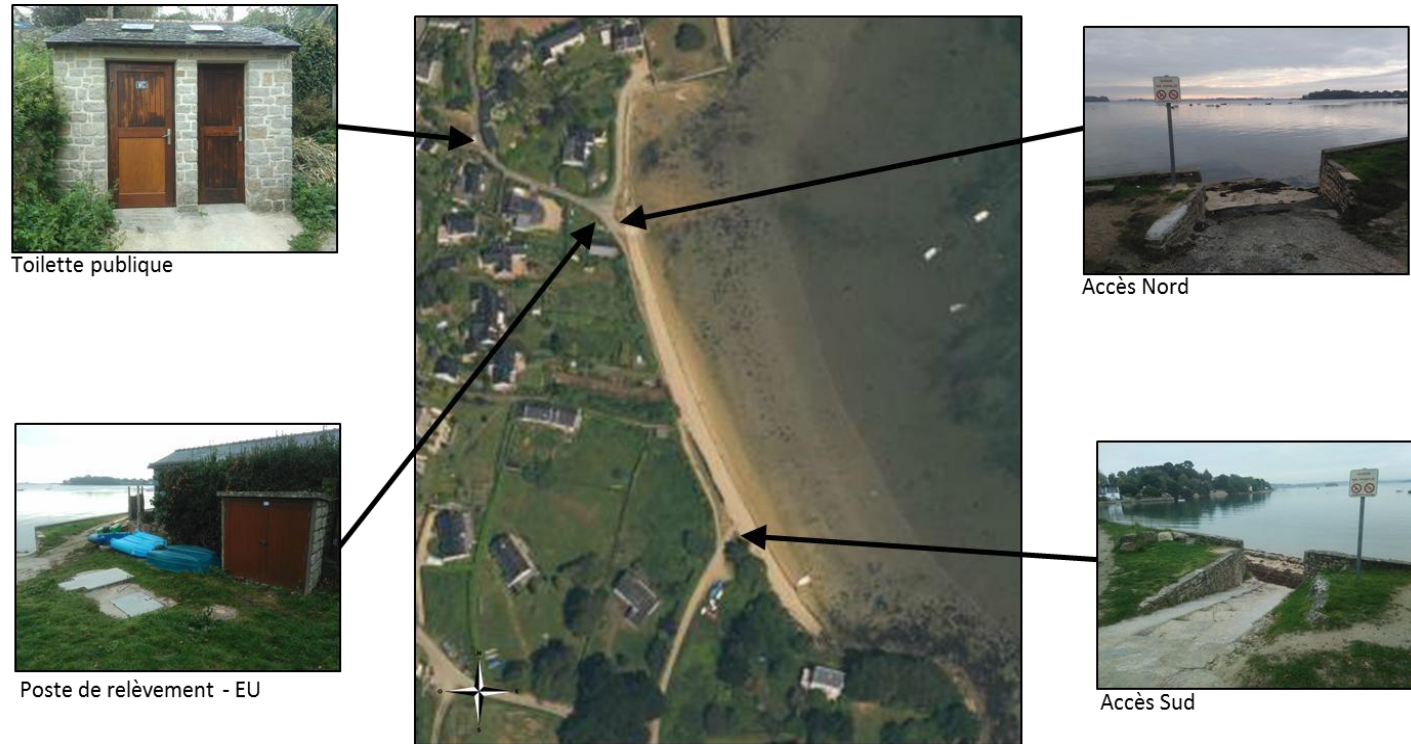
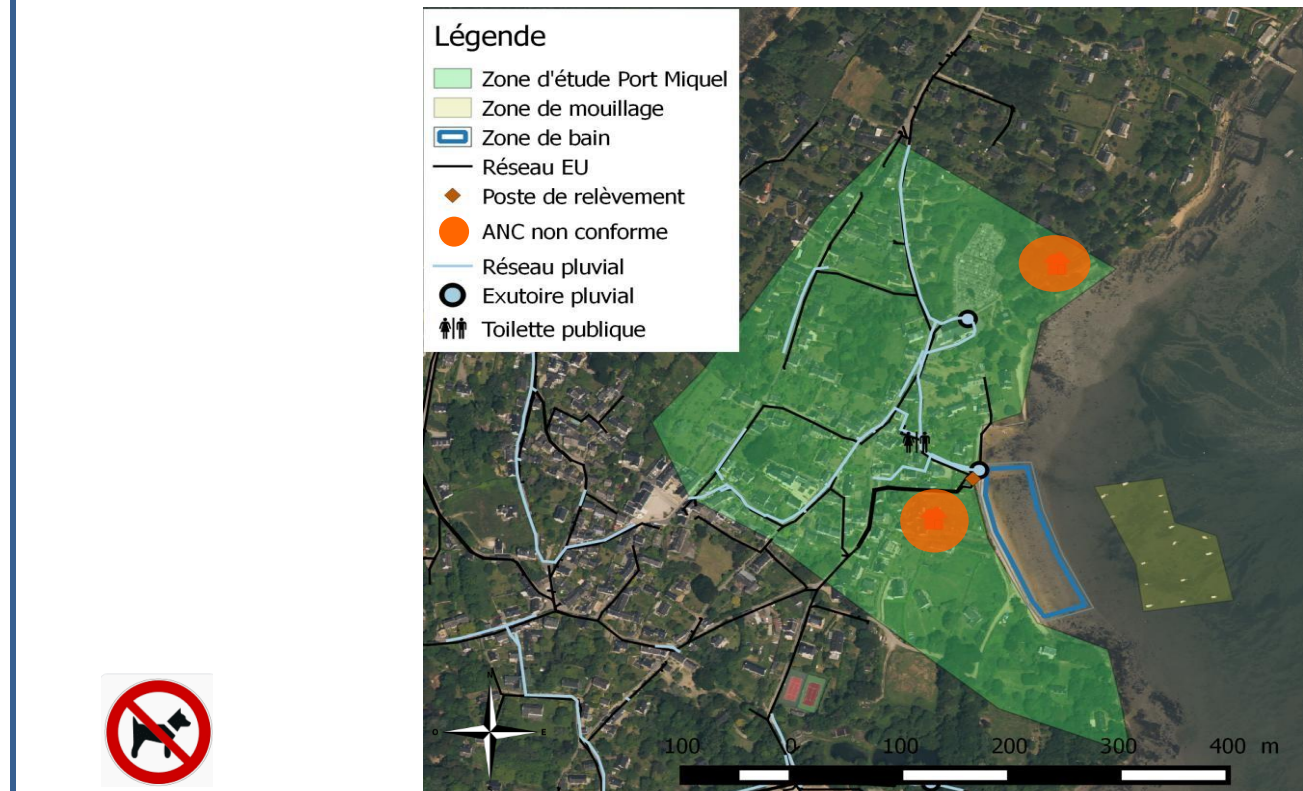


Carte de la zone de baignade



Synthèse des sources potentielles de pollution de la zone d'étude



Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : **Plage de Port Miquel**  
Commune : **Ile aux Moines**  
Département : **Morbihan (56)**  
Région : **Bretagne**  
Personne responsable de la baignade :  
**Le Maire de l'Ile aux Moines**  
☎ Mairie : 02 97 26 32 61

**Qualité des eaux de baignade**  
Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA)  
☎ 02 97 68 14 24  
@ <http://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh>  
Un registre d'observation de la qualité des eaux de baignade est à disposition du public à l'accueil de GMVA et également en ligne à l'adresse suivante : [baignades@gmvagglo.bzh](mailto:baignades@gmvagglo.bzh)

Période de surveillance sanitaire : **De début juin à début septembre**  
Heures de surveillance : **Baignade non surveillée**  
Heures de baignades : **Baignade possible seulement à marée haute**  
Accessibilité aux animaux : **Interdiction aux chiens**

Equipements : **Panneaux informatifs, WC publiques, bancs**

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 5 dernières années

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement selon Directive 2006/7/CE	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Pour plus d'information : <a href="http://baignades.sante.gouv.fr">http://baignades.sante.gouv.fr</a>					

Liste des épisodes de pollution au cours des 5 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
Pas d'évènement sur les 5 dernières années			

Echouage d'algues : **En quantité limitée**  
Potentiel de prolifération du phytoplancton : **Pas de sensibilité particulière**

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Contamination microbiologique : Risque potentiel  
- Via rejet pluvial  
- Via postes de relevage (Port Miquel)

Autres sources potentielles de pollution :  
- Déjections canines sur voirie et plage  
- Vidange sauvage des bateaux de plaisance

Gestion des pollutions :  
Existence d'un protocole de gestion active : fermeture de la baignade en cas de mauvais résultat

Programme d'actions

- 1- Procédure d'alerte entre les gestionnaires en cas de dysfonctionnement des postes
- 2- Analyses au niveau de l'exutoire
- 3- Contrôle des raccordements des eaux usées au réseau d'assainissement
- 4- Gestion en cas de pollution accidentelle
- 5- Communication auprès du public

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune. Evitez de vous baigner après un orage. Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés. Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez-leur à les éviter.